RAPPORT DU PRÉSIDENT

REGARD SUR 2017

L'économie suisse est dans une dynamique positive. Au 3e trimestre 2017, le PIB réel de la Suisse a progressé de 0.6% grâce notamment aux impulsions positives provenant de l'industrie manufacturière. De nombreuses branches des services, les services aux entreprises et le secteur de la santé ont aussi contribué à la croissance du PIB. L'indicateur des affaires dans le secteur privé suisse a progressé en décembre 2017. Cela signifie concrètement que l'économie suisse a terminé l'année dans de bonnes conditions.

En ce qui concerne le Valais, notre économie a crû de 0.8%. En comparaison nationale, (+1.0%), le canton est légèrement en retrait.

Le secteur de la construction continue à ressentir les effets de la Lex Weber et de la LAT et subit, de ce fait, une nouvelle contraction. A contrario, les données en provenance du secteur de l'hébergement démontrent une reprise réjouissante.

L'industrie des biens d'équipement a retrouvé des couleurs en 2017. La métallurgie et les machines ont profité des investissements domestiques et étrangers et connu un développement dynamique.

Sur le plan politique, après l'échec dans les urnes de Prévoyance 2020, le Conseiller fédéral Alain Berset a réuni les partenaires concernés par le dossier sur la prévoyance autour d'une table ronde à fin octobre 2017. Même s'il n'y a pas eu de convergences de vues sur les contours d'une future révision, le constat partagé est celui de la nécessité d'agir pour réformer les retraites et pour maintenir le niveau des rentes, car notre système des assurances sociales est globalement bon et résiste aux crises.

Il est nécessaire toutefois d'adapter le système à la démographie. Pour le reste, les désaccords sont nombreux entre les partenaires, sur l'âge de la retraite des femmes et des hommes, sur la question

du taux de conversion, les compensations, le financement des rentes… Bref, cette table ronde n'a pas débouché sur des décisions spectaculaires.

PERSPECTIVES 2018 ET 2019

Le Groupe d'experts de la Confédération mise sur une relance vigoureuse de l'économie suisse en 2018 avec une croissance du PIB de 2.3%. Cette évolution tient à la fois du commerce extérieur et de l'économie domestique. En effet, le taux de change relativement stable (1.15 - 1.17) « favorise » les exportations et influe positivement sur la croissance de l'économie.

Selon BAK Economics, la croissance valaisanne va s'accélérer à 1.9% en 2018, soit un rythme plus lent que la moyenne nationale (CH : +2.4%).

La reprise dans la construction et dans l'immobilier constituera le moteur de cette croissance. L'industrie chimique, de même que les secteurs de l'hébergement et de l'industrie des biens d'équipement seront les locomotives de cette embellie.

Pour 2018, on peut s'attendre en Valais à une progression du nombre d'emplois de 1.0%. L'augmentation des places de travail dans les services compensera la diminution attendue dans l'industrie.

2019 connaîtra aussi une expansion de l'économie valaisanne, envisagée à +1.7%. Les impulsions de croissance proviendront du secteur secondaire, en particulier de la construction.

PF 17

Le Projet fiscal 17 (PF 17) est de première importance pour la place économique suisse, le maintien des emplois et les recettes fiscales des collectivités publiques. Le PF 17 représente une solution équilibrée et permet aux cantons de rester fiscalement attractifs en comparaison internationale. Le canton du Valais est obligé d'offrir des conditions-cadres fiscales compétitives pour s'adapter au fait que les cantons voisins envisagent ou ont déjà décidé de réduire fortement leurs taux d'impôt sur le bénéfice.

Au niveau cantonal PF 17 prévoit de maintenir le système fiscal actuel à deux paliers :

- 1er palier, pour les bénéfices jusqu'à CHF 150'000.-, le taux d'imposition demeure inchangé à 12.66% ;
- 2e palier, pour les bénéfices supérieurs à CHF 150'000.-, le taux sera abaissé de 21.56% à 15.61%

L'UCOVA et la FER-Vs soutiennent ce projet fiscal.

JO 2026

Le Conseil d'administration de l'UCOVA, considérant que le projet de candidature de Sion à l'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse en 2026,

- est à taille humaine,
- utilise au maximum les infrastructures déjà existantes et se veut respectueux de l'environnement,
- est prometteur pour l'économie, l'innovation et le tourisme en Valais et surtout
- est raisonnable et équilibré du point de vue financier,

a décidé, à la majorité de ses membres, de s'engager et de le soutenir.

CONCLUSION

Arrivé au terme de ce rapport, je tiens à remercier tous nos membres qui nous font confiance, notre Directeur, M. Hubert Gattlen, avec lequel j'ai le plaisir de collaborer, nos dévouées secrétaires, Mmes Corinne Carrupt, Marceline Zenhäusern et notre apprentie Cristina De Melo Marques pour le travail accompli tout au long de l'année 2017. J'adresse également un merci tout particulier à M. Sébastien Nançoz, Directeur des institutions sociales de la FER VALAIS 106.7 Enfin, j'associe à mes remerciements tous mes Collègues du Conseil d'administration pour leur appui, leur soutien et leur travail inlassable en faveur du commerce de détail valaisan.

Me Manfred Stucky
Président